

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00274 Numéro SIREN : 489 292 557 Nom ou dénomination : GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2024 sous le numéro de dépôt 4921

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12									
Adresse de l'entreprise : 84 BIS RUE LAMOULY										Durée de l'exercice précédent * 12									
Numéro SIRET * 4 8 9 2 9 2 5 5 7 0 0 0 2 7										Néant ☐ *									
										Exercice N° 1028									
										31/12/2022									
										31/12/2023									
										Net 3									
										Net 4									
										Net 5									
										Net 6									
										Net 7									
										Net 8									
										Net 9									
										Net 10									
										Net 11									
										Net 12									
										Net 13									
										Net 14									
										Net 15									
										Net 16									
										Net 17									
										Net 18									
										Net 19									
										Net 20									
										Net 21									
										Net 22									
										Net 23									
										Net 24									
										Net 25									
										Net 26									
										Net 27									
										Net 28									
										Net 29									
										Net 30									
										Net 31									
										Net 32									
										Net 33									
										Net 34									
										Net 35									
										Net 36									
										Net 37									
										Net 38									
										Net 39									
										Net 40									
										Net 41									
										Net 42									
										Net 43									
										Net 44									
										Net 45									
										Net 46									
										Net 47									
										Net 48									
										Net 49									
										Net 50									
										Net 51									
										Net 52									
										Net 53									
										Net 54									
										Net 55									
										Net 56									
										Net 57									
										Net 58									
										Net 59									
										Net 60									
										Net 61									
										Net 62									
										Net 63									
										Net 64									
										Net 65									
										Net 66									
										Net 67									
										Net 68									
										Net 69									
										Net 70									
										Net 71									
										Net 72									
										Net 73									
										Net 74									
										Net 75									
										Net 76									
										Net 77									
										Net 78									
										Net 79									
										Net 80									
										Net 81									
										Net 82									
										Net 83									
										Net 84									
										Net 85									
										Net 86									
										Net 87									
										Net 88									
										Net 89									
										Net 90									
										Net 91									
										Net 92									
										Net 93									
										Net 94									
										Net 95									
										Net 96									
										Net 97									
										Net 98									
										Net 99									
										Net 100									
										Net 101									
										Net 102									
										Net 103									
										Net 104									
										Net 105									
										Net 106									
										Net 107									
										Net 108									
										Net 109									
										Net 110									
										Net 111									
										Net 112									
										Net 113									
										Net 114									
										Net 115									
										Net 116									
										Net 117									
										Net 118									
										Net 119									
										Net 120									
										Net 121									
										Net 122									
										Net 123									
										Net 124									
										Net 125									
										Net 126									
										Net 127									
										Net 128									
										Net 129									
										Net 130									
										Net 131									
										Net 132									
										Net 133									
										Net 134									
										Net 135									
										Net 136									
										Net 137									
										Net 138									
										Net 139									
										Net 140									
										Net 141									
										Net 142									
										Net 143									
										Net 144									
										Net 145									
										Net 146									
										Net 147									
										Net 148									
										Net 149									
										Net 150									
										Net 151									
										Net 152									
										Net 153									
										Net 154									
										Net 155									
										Net 156									
										Net 157									
										Net 158									
										Net 159									
										Net 160									
										Net 161									
										Net 162									
										Net 163									
										Net 164									
										Net 165									
										Net 166									
										Net 167									
										Net 168									
										Net 169									
										Net 170									
										Net 171									
										Net 172									
										Net 173									
										Net 174									
										Net 175									
										Net 176									
										Net 177									
										Net 178									
										Net 179									
										Net 180									
										Net 181									
										Net 182									
										Net 183									
										Net 184									
										Net 185									
										Net 186									
										Net 187									
										Net 188									
										Net 189									
										Net 190									
										Net 191									
										Net 192									
										Net 193									
										Net 194									
										Net 195									
										Net 196									
										Net 197									
										Net 198									
										Net 199									
										Net 200									
										Net 201									
										Net 202									
										Net 203									
										Net 204									
										Net 205									
										Net 206									
										Net 207									
										Net 208									
										Net 209									
										Net 210									
										Net 211									
										Net 212									
										Net 213									
										Net 214									
										Net 215									
										Net 216									
										Net 217									
										Net 218									
										Net 219									
										Net 220									
										Net 221									
										Net 222									
										Net 223									
										Net 224									
										Net 225									
										Net 226									
										Net 227									
										Net 228									
										Net 229									
										Net 230									
										Net 231									
										Net 232									
										Net 233									
										Net 234									
										Net 235									
										Net 236									
										Net 237									
										Net 238									
										Net 239									
										Net 240									
										Net 241									
										Net 242									
										Net 243									
										Net 244									
										Net 245									
										Net 246									
										Net 247									
										Net 248									
										Net 249									
										Net 250									
										Net 251									
										Net 252									
										Net 253									
										Net 254									
										Net 255									
										Net 256									
										Net 257									
										Net 258									
										Net 259									
										Net 260									
										Net 261									
										Net 262									
										Net 263									
										Net 264									
										Net 265									
										Net 266									
										Net 267									
										Net 268									
										Net 269									
										Net 270									
										Net 271									
										Net 272									
										Net 273									
										Net 274									
										Net 275									
										Net 276									
										Net 277									
										Net 278									
										Net 279									
										Net 280									
										Net 281									
										Net 282									
										Net 283									
										Net 284									
										Net 285									
										Net 286									
										Net 287									
										Net 288									
										Net 289									
										Net 290									
										Net 291									
										Net 292									
										Net 293									
										Net 294									
										Net 295									
										Net 296									
										Net 297									
										Net 298									
										Net 299									
										Net 300									
										Net 301									
										Net 302									
										Net 303									
										Net 304									
										Net 305									
										Net 306									
										Net 307									
										Net 308									
										Net 309									
										Net 310									
										Net 311									
										Net 312									
										Net 313									
										Net 314									
										Net 315									
										Net 316									
										Net 317									
										Net 318									
										Net 319									
										Net 320									
										Net 321									
										Net 322									
										Net 323									
										Net 324									
										Net 325									
										Net 326									
										Net 327									
										Net 328									
										Net 329									
										Net 330									
										Net 331									
										Net 332									
										Net 333									
										Net 334									
										Net 335									
										Net 336									
										Net 337									
										Net 338									
										Net 339									
										Net 340									
										Net 341									
										Net 342									
										Net 343									
										Net 344									
										Net 345									
										Net 346									
										Net 347									
										Net 348									
										Net 349									
										Net 350									
										Net 351									
										Net 352									
										Net 353									
										Net 354									
										Net 355									
										Net 356									
										Net 357									
										Net 358									
										Net 359									
										Net 360									
										Net 361									
										Net 362									
										Net 363									
										Net 364									
										Net 365									
										Net 366									
										Net 367									
										Net 368									
										Net 369									
										Net 370									
										Net 371									
										Net 372									
										Net 373									
										Net 374									
										Net 375									
										Net 376									
										Net 377									
										Net 378									
										Net 379									
										Net 380									
										Net 381									
										Net 382									
										Net 383									
										Net 384									
										Net 385									
										Net 386									
										Net 387									
										Net 388									
										Net 389									
										Net 390									
										Net 391									
										Net 392									
										Net 393									
										Net 394									
										Net 395									
										Net 396									
										Net 397									
										Net 398									
										Net 399									
										Net 400									
										Net 401									
										Net 402									
										Net 403									
										Net 404									
										Net 405									
										Net 406									
										Net 407									
										Net 408									
										Net 409									
										Net 410									
										Net 411									
										Net 412									
										Net 413									
										Net 414									
										Net 415									
										Net 416									
										Net 417									
										Net 418									
										Net 419									
										Net 420									
										Net 421									
										Net 422									
										Net 423									
										Net 424									
										Net 425									
										Net 426									
										Net 427									
										Net 428									
										Net 429									
										Net 430									
										Net 431									
										Net 432									
										Net 433									
										Net 434									
										Net 435									
										Net 436									
										Net 437									
										Net 438									
										Net 439									
										Net 440									
										Net 441									
										Net 442									
										Net 443									
										Net 444									
										Net 445									
										Net 446									
										Net 447									
										Net 448									
										Net 449									
										Net 450									
										Net 451									
										Net 452									
										Net 453									
										Net 454									
										Net 455									
										Net 456									
										Net 457									
										Net 458									
										Net 459									
										Net 460									
										Net 461									
										Net 462									
										Net 463									
										Net 464									

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE IC			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 500	76 500
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 919 113	3 028 442
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 144 752	990 672
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 240 366	5 195 613
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	152	279
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 729	4 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 491	20 682
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 586	35 975
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	127 377	1 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	199 335	62 115	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 439 701	5 257 728	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	199 335	62 115
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	152	279	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE IC										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	22 549	KE		KF	1 900		
CORPORELLES	Terrains					KG	147 968	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	516 871	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 498	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	24 698	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	29 830	LC		LD	12 252		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	739 866	LO		LP	12 252		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	918 778	8V		8W	1 000		
		Autres titres immobilisés				1P	15 725	1R		1S	313		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V					
TOTAL IV				LQ	934 503	LR		LS	1 313				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 696 918	ØH		ØJ	15 465		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	24 449		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	147 968		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	516 871	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	20 498	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	24 698	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	42 083	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY		NG		NH	752 118		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX	75 939	ØY	843 839	ØZ	
		Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	16 038	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ	75 939	NK	859 877	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	75 939	ØL	1 636 444	ØM	

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 711	PF	6 615	PG		PH	10 326		
TOTAL I		RK	3 711	RM	6 615	RN		RO	10 326		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	35 552	PN	25 392	PO		PQ	60 943		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	7 902	QE	1 898	QF		QG	9 799		
	Matériel de transport	QH	18 155	QI	4 106	QJ		QK	22 261		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 261	QM	7 821	QN		QO	24 081		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	77 869	QV	39 216	QW		QX	117 085		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	81 580	ØP	45 832	ØQ		ØR	127 412		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	18 920	6Z		7A	18 920	
	TOTAL III	7B		TY	18 920	TZ		UA	18 920	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB	18 920	UC		UD	18 920
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG	18 920	UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	106 938		106 938					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	477		477					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 999		13 999					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	1 254		1 254					
	Groupe et associés (2)			VC	1 971 853		1 971 853					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 153		4 153					
	Charges constatées d'avance			VS	6 978		6 978					
	TOTAUX			VT	2 105 653	VU	2 105 653	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	1 971 853						
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	152		152						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	25 491		25 491						
Personnel et comptes rattachés			8C	4 991		4 991						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	5 966		5 966						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	14 685		14 685						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 725		15 725						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	218		218						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	4 729		4 729						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	127 377		127 377						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	199 335	VZ	199 335						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	4 729	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.				

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122023	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WA	1 144 752
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	
	Amendes et pénalités			WJ	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				
	Moins-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
	- imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					
- Plus-values nettes à court terme					
- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*					
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)				SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)				SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
	- imposées au taux de 0 %				
	- imposées au taux de 19 %				
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
	- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				
	Régime des sociétés mères et des filiales *				
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *				
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)			K3	
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)			PA	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)			OV	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			IF	
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies				L2	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)				L5	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	
	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite			YH	
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI	
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)			YA	
	Dt déd. exc. (art 39 decies B)			YB	
	Dt déd. exc. (art 39 decies C)			YC	
	Dt déd. exc. (art 39 decies D)			YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL	
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)				XI	125 291
{ déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	125 291
				XO	0

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2023

Libellé	Montant
RESULTAT ORAIKO	16 679
PLUE VALUE EXO 12%	32 959
RESULTAT FIZ A	7 675
DONS	2 000
RESULTAT FIZ ORIGINE	(24 505)
RESULTAT FIZ B	1 346
RESULTAT FIZ SEQUENCE	(11 980)
RESULTAT JLAM	(6 527)
AMORTISSEMENT FLOTTE	975
5 % FRAIS S/DIVIDENDE	40 190
Totalisation	58 812

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2023

Libellé	Montant
DIVIDENDE	803 800
AG ORAIKO	16 127
AG FIZ A	7 631
AG FIZ B	952
Totalisation	828 510

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise SARL GROUPE IC		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	6 592
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI ↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affections aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	990 672			ZD	990 672				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	100 000			ZE	100 000				
						ZF					
	TOTAL I	ØF	1 090 672			TOTAL II	1 090 672				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 184	1 878				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 11 048				XQ	12 691	12 448				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	16 586	13 714				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	47 036	61 653				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	77 498	89 694				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 559	1 493				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	8 265	10 296				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 824	11 789				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	87 604	93 346				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	6 674	4 649				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB	53 591					
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5,57 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA				Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL				
	Groupe : résultat d'ensemble JD				Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO				
RÉGIME DE GROUPE *	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1				N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 8 9 2 9 2 5 5 7 0 0 0 2 7						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL GROUPE IC**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	TITRE 3 MAIC	75 339			75 339
	2	TITRE CHAILLA	600			600
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	350 000	274 661			274 661	
	2		(600)	(600)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(600)			274 661	
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL GROUPE IC**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou évaluable à la date de l'apport.

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL GROUPE IC**Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**2059A - Détail des immobilisations cédées
au 31/12/2023**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

[illegible]

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE IC		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	394 947	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	3 676	
TOTAL 1	OX	398 623	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	8	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	8	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	299	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	66 151	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	66 457	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	332 175
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	332 175
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	398 623	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☒ (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31/12/2023**

N° SIRET **48929255700027**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL GROUPE IC**

ADRESSE (voie) **84 BIS RUE LAMOULY**

CODE POSTAL **64600**

VILLE **ANGLET**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique **Mas** Prénom(s) **Mathieu**
Nom marital **MAS** % de détention **99,68** Nb de parts ou actions **9 968**
Naissance : Date **12/11/1977** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **45** Voie **promenade des sables**
Code postal **64600** Commune **ANGLET** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 48929255700027

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GROUPE IC

ADRESSE (voie) 84 BIS RUE LAMOULY

CODE POSTAL 64600

VILLE

ANGLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

15

Forme juridique SAS Dénomination ARENES INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 533475596

% de détention 100,00

Adresse : N° 84 Voie Bis Rue LAMOULY

Code postal 64600

Commune ANGLET

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination JLAM

N° SIREN (si société établie en France) 838121416

% de détention 100,00

Adresse : N° 84 Voie B rue LAMOULY

Code postal 64600

Commune ANGLET

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination IGC

N° SIREN (si société établie en France) 382914562

% de détention 99,00

Adresse : N° 84 Voie Bis RUE LAMOULY

Code postal 64600

Commune ANGLET

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination IBC

N° SIREN (si société établie en France) 502464258

% de détention 89,00

Adresse : N° 1 Voie avenue de la marne

Code postal 33400

Commune TALENCE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CIBLE INGENIERIE CONSEILS

N° SIREN (si société établie en France) 849607791

% de détention 70,00

Adresse : N° 1 Voie avenue de la marne

Code postal 33400

Commune TALENCE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination IDC

N° SIREN (si société établie en France) 530546522

% de détention 70,00

Adresse : N° 3 Voie avenue de Logrono

Code postal 40100

Commune DAX

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination BAGIC

N° SIREN (si société établie en France) 843240516

% de détention 50,00

Adresse : N° 84 Voie Bis Rue Lamouly

Code postal 64600

Commune ANGLET

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination FIZ ORIGINE

N° SIREN (si société établie en France) 911749778

% de détention 50,00

Adresse : N° 4 Voie T avenue jean Darrigrand

Code postal 64100

Commune BAYONNE

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 48929255700027

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL GROUPE IC

ADRESSE (voie) 84 BIS RUE LAMOULY

CODE POSTAL 64600 VILLE ANGLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

15

Forme juridique SCI Dénomination FIZB

N° SIREN (si société établie en France) 838361624

% de détention 50,00

Adresse : N° 84 Voie B rue LAMOULY

Code postal 64600 Commune ANGLET Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination FIZA

N° SIREN (si société établie en France) 838361657

% de détention 50,00

Adresse : N° 84 Voie B rue LAMOULY

Code postal 64600 Commune ANGLET Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ORAIKO

N° SIREN (si société établie en France) 842839458

% de détention 50,00

Adresse : N° 84 Voie Bis Rue Lamouly

Code postal 64600 Commune ANGLET Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination BOULANGERIE ANCIENNE

N° SIREN (si société établie en France) 819988825

% de détention 50,00

Adresse : N° 84 Voie B RUE LAMOULY

Code postal 64600 Commune ANGLET Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination FIZ SEQUENCE

N° SIREN (si société établie en France) 911745065

% de détention 50,00

Adresse : N° 4 Voie T avenue Jean Darrigrand

Code postal 64100 Commune BAYONNE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination 3MA INGENIERIE CONSEIL

N° SIREN (si société établie en France) 799374707

% de détention 30,00

Adresse : N° 31 Voie avenue de l'Aquitaine

Code postal 64100 Commune BAYONNE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LAN ETA BIZI HERRIAN

N° SIREN (si société établie en France) 983065293

% de détention 11,11

Adresse : N° 35 Voie ALLEE DES BARTHES

Code postal 64520 Commune BARDOS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL GROUPE IC	48929255700027	6420Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
84 BIS RUE LAMOULY		
64600 ANGLET		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	125 291
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	(600)
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	82 791
---	---	--------

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Au titre de l'année civile

Néant

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		PME au sens communautaire
Dénomination de la société mère	SARL GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION	N° Siren :489292557
Adresse	84 BIS RUE LAMOULY	64600 ANGLET

I- RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 200
VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	975
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi : exploitations situées à Mayotte

	Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

[illegible]

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Chiffre de la valeur Ajée « Autres crédits d'impôts »)

THE GAS PARTICULATES

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Credito d'impostă deposedat în caz de cessare a activității			

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV- MRCINAT - Liste des bénéficiaires

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023** dont le total est de **6 439 701** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **1 144 752** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Ils ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagement de retraite

Une assurance souscrite couvre le versement de l'indemnité de fin de carrière

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	22 549		1 900		24 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 549		1 900		24 449

CORPORELLES	Terrains	147 968				147 968
	Constructions sur sol propre	516 871				516 871
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	20 498				20 498
	Matériel de transport	24 698				24 698
	Matériel de bureau, mobilier	29 830		12 252		42 083
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	739 866		12 252		752 118

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	918 778		1 000	75 939	843 839
	Autres titres immobilisés	15 725		313		16 038
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	934 503		1 313	75 939	859 877

TOTAL		1 696 918		15 465	75 939	1 636 444
--------------	--	------------------	--	---------------	---------------	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 711	6 615		10 326
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 711	6 615		10 326
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	35 552	25 392		60 943
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 902	1 898		9 799
	Matériel de transport	18 155	4 106		22 261
	Matériel de bureau, mobilier	16 261	7 821		24 081
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 869	39 216		117 085
TOTAL		81 580	45 832		127 412

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		18 920		18 920
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		18 920		18 920
TOTAL GENERAL			18 920		18 920

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

18 920

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	106 938	106 938	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	477	477	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 999	13 999	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 254	1 254	
	Groupe et associés (2)	1 971 853	1 971 853	
	Débiteurs divers	4 153	4 153	
	Charges constatées d'avances	6 978	6 978	
	TOTAL DES CREANCES	2 105 653	2 105 653	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		1 971 853		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	152	152		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 491	25 491		
	Personnel et comptes rattachés	4 991	4 991		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 966	5 966		
	Impôts sur les bénéfices	14 685	14 685		
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 725	15 725		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	218	218		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 729	4 729		
	Autres dettes	127 377	127 377		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	199 335	199 335		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 729			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		69 152
Autres créances clients		63 745
<i>FAE CIBLE IC</i>	<i>1 243</i>	
<i>FAE 3MAIC</i>	<i>10 466</i>	
<i>FAE IBC</i>	<i>2 460</i>	
<i>FAE IDC</i>	<i>16 530</i>	
<i>FAE IGC</i>	<i>33 046</i>	
Autres créances		5 407
<i>FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENUS</i>	<i>4 153</i>	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 254</i>	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		148 431
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		152
BANQUES INTERETS COURUS	152	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 648
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	148	
HONORAIRES A PAYER	13 500	
Dettes fiscales et sociales		8 254
CONGES A PAYER	4 551	
PRIMES VACANCES	166	
IK A PAYER	274	
TNS A PAYER	990	
CHARGES S/CONGES A PAYER	2 041	
CHARGES S /PRIME VACANCES	73	
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	43	
TAXES S/SALAIRE	116	
Autres dettes		126 377
AAE CIBLE	9 182	
AAE PS ADMNISTR 3MA IC	20 192	
AAE PS ADMNIST IBC	28 817	
AAE PS ADMNISTR IDC	23 826	
AAE PS ADMNIST IGC	44 359	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 978	6 978
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				6 978

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 000 000				1 000 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	3 028 442	990 672		100 000	3 919 113
Autres réserves	100 000				100 000
Report à nouveau					
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice	990 672	(990 672)	1 144 752		1 144 752
Situation nette	5 195 613		1 144 752	100 000	6 240 366
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 195 613		1 144 752	100 000	6 240 366

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

843 839

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

63 745
 1 971 853

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

126 377

Filiales et participations

1	2
---	---

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS ARENES INVESTISSEMENTS		1 000		100,00	75 000	75 000
SCI JLAM		1 000	(36 467)	100,00	1 000	1 000
SAS IGC		88 000	549 668	99,00	189 140	189 140
SAS IBC		20 000	605 904	89,00	314 612	314 612
SAS CIBLE INGENIERIE CONSEILS		1 000	221 164	70,00	700	700
SAS IDC		10 000	283 959	70,00	225 281	225 281
2. Participations (10 à 50 %)						
SCI BAGIC		2 000	4 047	50,00	1 000	1 000
SCI FIZ ORIGINE		1 000	(155 669)	50,00	500	500
SCI FIZB		1 000	3 692	50,00	500	500
SCI FIZA		1 000	16 349	50,00	500	500
SCI ORAIKO		1 200	34 559	50,00	600	600
SCI BOULANGERIE ANCIENNE		1 500	104 244	50,00	750	750
SCI FIZ SEQUENCE		1 000	(62 376)	50,00	500	500
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS ARENES INVESTISSEMENTS		653 211				
SCI JLAM		314 231		22 965	(6 527)	
SAS IGC				1 320 037	250 397	248 000
SAS IBC				1 077 305	321 254	210 000
SAS CIBLE INGENIERIE CONSEILS				524 507	144 415	102 200
SAS IDC		26 410		657 997	111 465	210 000
2. Participations (10 à 50 %)						
SCI BAGIC				20 001	6 585	
SCI FIZ ORIGINE		609 921			(49 011)	
SCI FIZB		17 997		13 675	2 692	952
SCI FIZA		26 956		57 559	15 349	7 631
SCI ORAIKO		36 858		57 664	33 359	16 128
SCI BOULANGERIE ANCIENNE				66 759	26 234	
SCI FIZ SEQUENCE		125 006		4 200	(23 961)	
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Etat exprimé en euros		31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
2. Participations (10 à 50 %)								
SAS 3MA INGENIERIE CONSEIL				1 000	194 762	30,00	32 756	32 756
SCI LAN ETA BIZI HERRIAN				9 000		11,11	1 000	1 000
1. Filiales (Plus de 50 %)				Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)								
SAS 3MA INGENIERIE CONSEIL						809 588	193 173	33 600
SCI LAN ETA BIZI HERRIAN				51 500				
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
				françaisesétrangères		françaisesétrangères		
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	100,0000	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	100,0000	1 000 000,00

GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION – GROUPE IC

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis rue Lamouly

RCS de BAYONNE N° 489 292 557

RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 MAI 2024

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes et résultats de la société pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Ci-après sont reprises successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires a baissé par rapport au précédent exercice, il s'est élevé à 394.947 € contre 446.138 € pour l'exercice précédent.

II – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

Les charges d'exploitation se sont élevées à 427.855 € contre 436.151 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire pour 29.223 €.

Les principaux postes des Charges d'Exploitation sont :

- Autres achats et charges externes :	77.498 €
- Impôts et taxes :	9.824 €
- Salaires et traitements :	170.299 €
- Charges sociales :	33.395 €
- Cotisations personnelles de l'exploitant :	91.000 €
- Dotations aux amortissements :	45.832 €
- Autres charges :	8 €

Compte tenu :

Des Produits financiers pour 945.644 €

Et de l'incidence de l'impôt sur les bénéfices pour 24.898 €

Le résultat de l'exercice se solde par un Bénéfice de 1.144.752 € contre 990.672 € pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Au 31 Décembre 2023 le total du bilan de la société s'élevait à 6.439.701 € contre 5.257.728 € pour l'exercice précédent.

Le Bilan peut être résumé de la manière suivante :

A l'Actif :

Immobilisations : valeur nette :	1.509.032 €
Actif circulant :	4.930.669 €
- Clients et comptes rattachés :	106.938 €
- Autres créances :	1.991.736 €
- Valeurs mobilières de placement :	634.911 €
- Disponibilités :	2.190.105 €
- Charges constatées d'avance :	6.978 €

Au Passif :

La situation nette s'inscrit pour 6.240.366 € contre 5.195.613 € pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Le Passif exigible, s'inscrivant pour 199.335 €, est toujours inférieur à l'Actif circulant (4.930.669 €).

Les composantes en sont :

- Emprunts et dettes :	4.729 €
- Dettes Fournisseurs :	25.491 €
- Dettes fiscales et sociales :	41.586 €
- Autres dettes :	127.377 €

III – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Néant

IV – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient 5495 actions sur les 5500 actions composant le capital social de la société « INGENIERIE GILBERT CASTAGNEDE » sigle I.G.C.

Notre société détient 160 actions sur les 200 actions composant le capital social de la société « INGENIERIE BORDELAISE DE CONSTRUCTION » sigle IBC.

Notre société détient 700 actions sur les 1.000 actions composant le capital social de la société « IDC ».

Notre société détient 300 actions sur les 1.000 actions composant le capital social de la SAS « 3 MA INGENIERIE CONSEIL ».

Notre société détient 100 actions sur les 100 actions composant le capital social de la SAS « ARENES INVESTISSEMENTS ».

Notre société détient 700 actions sur les 1.000 actions composant le capital social de la société « CIBLE INGENIERIE CONSEILS » sigle CIBLE IC.

Il est rappelé qu'au cours de cet exercice, notre société a pris une participation au capital social de la société « LAN ETA BIZI HERRIAN », société civile immobilière dont le siège social est à BARDOS (64520) – 35 Allée des Barthes, et ce, tel qu'il en résulte des statuts de ladite société constitués par acte authentique en date du 21/12/2023 reçu par Maître Jean Charles CROS, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Miguel HARRIAGUE et Jean Charles CROS, Notaires associés », notaires à BAYONNE (64100) – Pôle Haristeguy, 2 Chemin de Marouette.

A la suite de quoi, notre société détient 1.000 parts sur les 9.000 parts composant le capital social de la SCI « LAN ETA BIZI HERRIAN ».

VI – PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Néant



VII – AFFECTATION DU RESULTAT

Je propose d'affecter le résultat de l'exercice, savoir un bénéfice s'élevant à 1.144.752 Euros ainsi qu'il suit :

- Distribution d'une somme de 100.000 Euros, soit un dividende de 10 Euros la part, attribuée ainsi qu'il suit :

- Pour Monsieur Mathieu MAS : 99.680 Euros
- Pour Madame Agnès MAS : 320 Euros

- Le solde, savoir la somme de 1.044.752 Euros, est affecté au poste « Autres réserves ».

VIII – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, je rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, savoir :

- AGO du 23/06/2020 : 100.000 €
- AGO du 08/02/2021 : 100.000 €
- Exercice clos le 31/12/2021 : 100.000 €
- Exercice clos le 31/12/2022 : 100.000 €

IX – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

X – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous demande d'approuver les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

XI – ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Néant

Le Gérant



GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION – GROUPE IC

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : ANGLET (64600) – 84 bis rue Lamouly

RCS de BAYONNE N° 489 292 557

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 07 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 07 Mai à 14 Heures

L'Assemblée Générale de la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » s'est tenue au siège social.

SONT PRESENTS :

Monsieur Mathieu MAS, Gérant, propriétaire de 9.968 parts
Madame Agnès MAS, propriétaire de 32 parts

La totalité du capital étant présente, l'Assemblée Générale est déclarée compétente pour délibérer.

Le Commissaire aux Comptes titulaire : le « CABINET EMMANUELLE ROUX AUDIT ET CONSEIL », a été régulièrement convoqué.

Quitus définitif est donnée de la convocation.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et résultats de l'exercice clos au 31/12/2023
- Quitus à la gérance
- Ratification des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce
- Affectation du résultat
- Rémunération du Gérant
- Pouvoirs

Le Gérant met successivement aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale qui se reconnaît valablement convoquée et qui donne au Gérant quitus de sa convocation, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, et du Gérant, sur les comptes et résultats de l'exercice social clôturé le 31 Décembre 2023, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et bilan tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale donne au Gérant quitus plein entier et définitif de ses fonctions au cours de l'exercice écoulé et en tant que de besoin décharge au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conventions relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce et en autorise, en tant que de besoin, la poursuite pour l'avenir, savoir :

- Poursuite de la convention conclue entre la société et la société « IDC », en nature de bail commercial, à savoir :

Bail commercial entre la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » et la société « IDC » en date du 01/03/2018, pour une durée de 9 années à compter rétroactivement du 1^{er} Février 2017 moyennant un loyer de 1.000 Euros Hors taxes par mois.

Ce bail commercial a généré pour la société un revenu de 12.000 Euros pour l'exercice, outre les charges locatives pour un montant de 400 Euros et le montant de la taxe foncière pour 1.598 Euros.

- Poursuite de la convention concernant la rémunération de la société « GROUPE INGENIERIE CONSTRUCTION » en qualité de Président des sociétés « IBC », « IDC », « IGC », « 3 MA IC » et « CIBLE IC », ayant abouti aux rémunérations suivantes :

- IBC : 55.000 Euros pour l'exercice
- IGC : 67.000 Euros pour l'exercice
- IDC : 33.000 Euros pour l'exercice
- 3 MA IC : 25.000 Euros pour l'exercice
- CIBLE IC : 21.000 Euros pour l'exercice

Cette rémunération correspond, en outre, à l'animation des filiales par la fixation de la politique de groupe et la tenue du rapport annuel.

- Poursuite de la sous location intervenue entre notre société et la société « IGC » portant sur des locaux loués à la « SCI LAM » et plus précisément sur la moitié de l'accueil et du premier bureau en rentrant à gauche, comprenant l'eau, l'électricité et le téléphone, ayant abouti à une facturation de 9.331 Euros.
- Poursuite des conventions liant la société avec les sociétés « IGC », « IBC », « IDC », « 3 MA IC » et « CIBLE IC » matérialisée par une convention de frais de gestion en date du 03/01/2023, fixant le montant des frais facturés ainsi que la refacturation du personnel mis à disposition, facturées ainsi qu'il suit pour l'exercice :
 - Au titre des prestations de secrétariat :
 - IGC : 38.346 €
 - IBC : 30.298 €
 - IDC : 19.181 €
 - 3MAIC : 23.685 €
 - CIBLE IC : 15.316 €
 - Au titre de la refacturation du personnel :
 - IGC : 27.538 €
 - IBC : 2.050 €
 - IDC : 13.775 €
 - 3MAIC : 8.722 €
 - CIBLE IC : 1.036 €
- Poursuite des conventions de trésorerie passées avec les différentes sociétés, savoir :
 - « 3 MAIC » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « ARENES INVESTISSEMENTS » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « BOULANGERIE ANCIENNE » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « FIZ B » qui a pris effet, rétroactivement le 01/05/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « FIZA » qui a pris effet, rétroactivement le 01/05/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « IBC » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « IDC » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « IGC » qui a pris effet, rétroactivement le 01/01/2018 et renouvelée par tacite reconduction
 - « JLAM » qui a pris effet, rétroactivement le 01/05/2018 et renouvelée par tacite reconduction

- « FIZ SEQUENCE » qui a pris effet rétroactivement le 01/05/2022 et renouvelée par tacite reconduction
- « FIZ ORIGINE » qui a pris effet rétroactivement le 01/05/2022 et renouvelée par tacite reconduction

Ces conventions de trésorerie permettent de mettre à disposition des filiales diverses sommes en compte courant d'associés.

Au 31/12/2023, la position des comptes courants est la suivante :

A titre de rappel, le taux d'intérêt des sommes que les sociétés peuvent se prêter a été fixé ainsi qu'il suit :

- Au taux de 5,57 % pour l'année pour l'ensemble des sociétés
- Au taux de 1,15 % pour l'année concernant les sociétés « FIZ SEQUENCE » et « FIZ ORIGINE »
- Au taux de 0% concernant la société « ORAIKO »

Le taux est appliqué le dernier jour de chaque mois sur le solde dû.

L'état des comptes courants au 31/12/2023 ressort ainsi qu'il suit :

- « JLAM » : 16.794 € d'intérêts (au taux de 5,57%) (solde débiteur au 31/12/23 : 314 231 €)
- « ARENES INVESTISSEMENT » : 36.885 € d'intérêts (au taux de 5,57%) (solde débiteur au 31/12/23 : 690 096 €)
- « BOULANGERIE ANCIENNE » : 3.349 € d'intérêts (au taux de 5,57%) (solde débiteur au 31/12/23 : 62 652 €)
- « IDC » : 1.599 € d'intérêts (au taux de 5,57%) (solde au 31/12/23 : 26 410 €)
- « FIZ SEQUENCE » : 868 € d'intérêts (au taux de 1,15%) (solde débiteur au 31/12/23 : 125 006 €)
- « FIZ ORIGINE » : 7.030 € d'intérêts (au taux de 1,15%) (solde débiteur au 31/12/23 : 609 921 €)
- « IGC » : 0 € (solde débiteur au 31/12/23 : 0 €)
- « IBC » : 0 € (solde au 31/12/23 : 59 €)
- « 3MAIC » : 0 € (solde débiteur au 31/12/23 : 0 €)
- « ORAIKO SCI » : 0 € (solde débiteur au 31/12/23 : 36 858 €)
- « BAGIC » : 0 € (solde débiteur au 31/12/23 : 10 000 €)
- « FIZA » : 1 305 € (au taux de 5,57%) (solde débiteur au 31/12/23 : 26 956 €)
- « FIZ B » : 945 € (au taux de 5,57%) (solde débiteur au 31/12/23 : 17 997 €)
- « CIBLE IC » : 0 € (solde débiteur au 31/12/23 : 165 €)

L'Assemblée Générale en autorise la poursuite pour l'avenir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte de ce que les résultats de l'exercice clôturé le 31 Décembre 2023 se soldent par un bénéfice de 1.144.752 Euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Distribution d'une somme de 100.000 Euros, soit un dividende de 10 Euros la part, attribuée ainsi qu'il suit :

- Pour Monsieur Mathieu MAS : 99.680 Euros
- Pour Madame Agnès MAS : 320 Euros

Ce dividende sera mis en paiement en une fois ce jour.

Il fera l'objet d'une imposition au taux unique de 30% correspondant au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

La société déposera une déclaration 2777-SD avant le 15 Juin 2024.

- Le solde, savoir la somme de 1.044.752 Euros, est affecté au poste « Autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- AGO du 23/06/2020 : 100.000 €
- AGO du 08/02/2021 : 100.000 €
- Exercice clos le 31/12/2021 : 100.000 €
- Exercice clos le 31/12/2022 : 100.000 €

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération du Gérant s'est élevée à 113.305 Euros.

L'ensemble des cotisations de sécurité sociale du Gérant reste à la charge de la société, en ce compris les cotisations facultatives.

Il aura droit au remboursement sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, Monsieur Mathieu MAS, en sa qualité de Gérant, ne prenant pas part au vote.

SIXIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30

